



Harcèlement moral

Par Marion31

Mon état de santé n'étant pas consolidé :
puis je encore procéder à des démarches judiciaires afin d'engager et de mettre en cause la responsabilité médicale et pénale d'un médecin :
relevant du domaine du droit pénal ?

Par osram

Bonjour,

J'écris Bonjour, je pose ma question et je termine par merci.